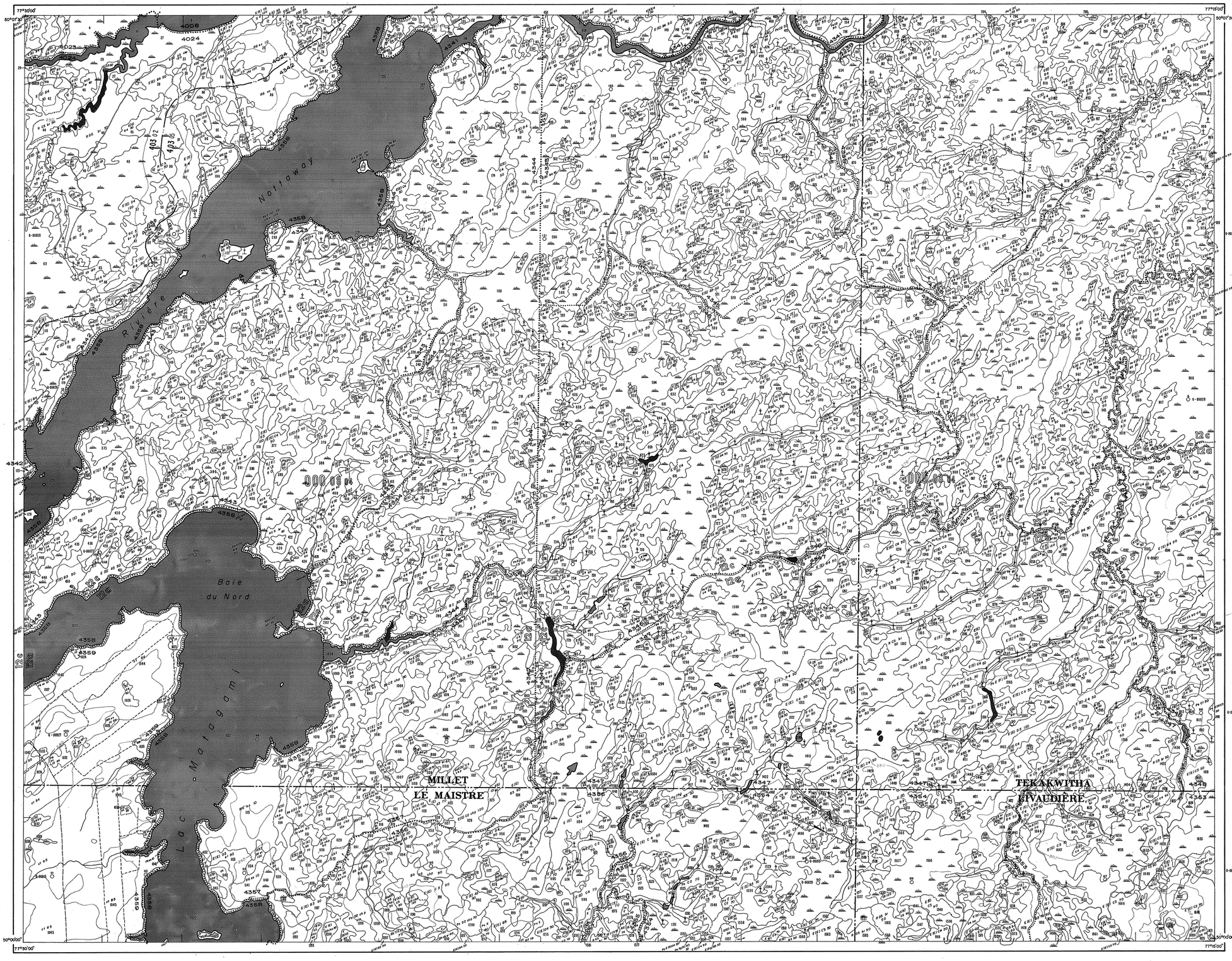

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Eglise, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux : à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
à pin rouge	R (Pr)	
à pin gris	R (Pg)	
à thuya (cédre)	R (Th)	
à peuplier	R (Pe)	
à mélèze (exotique)	R (Me)	
Pinède : (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)	
à thuya (cédre)	Pb (Th)	
à peuplier	Pb (Pe)	
à épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
à pin blanc et/ou pin rouge	Pb (Pb)	
à pin rouge	Pb (Pr)	
à pin gris	Pb (Pg)	
à sapin et/ou épinette	Pb (S)	
(plantation d'épinette blanche)	Pb (S)	
(plantation d'épinette de Norvège)	Pb (S)	
(plantation de pin sylvestre)	Pb (S)	
Sapinière : le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)	
à thuya (cédre)	S (Th)	
à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
à pin rouge	S (Pr)	
à pin gris	S (Pg)	
à mélèze	S (Me)	
à peuplier	S (Pe)	
Pinède à pin blanc :		
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)	
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — — avec mélèze	Pb (Me)	
— — — avec pin gris	Pb (Pg)	
— — — avec peuplier	Pb (Pe)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — (plantation)	Pb (S)	
Pinède à pin rouge :		
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — avec mélèze	Pr (Me)	
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — — avec peuplier	Pr (Pe)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — (plantation)	Pr (S)	
Pinède à pin gris :		
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)	
— — — avec thuya (cédre)	Pg (Th)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — — avec mélèze	Pg (Me)	
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)	
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)	
— — — avec peuplier	Pg (Pe)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— — — Plantation de pin sylvestre	Pg (S)	
Cédrière :		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (Th)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — à mélèze	C (Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — à pin rouge	C (Pr)	
— — à pin gris	C (Pg)	
— — à peuplier	C (Pe)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation de thuya)	C (Th)	
Pruchenie :		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr	
— — à thuya (cédre)	Pr (Th)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — à mélèze	Pr (Me)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — à pin rouge	Pr (Pr)	
— — à pin gris	Pr (Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — (plantation)	Pr	
Mélèzin :		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)	
— — à thuya (cédre)	Me (Th)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (Pb)	
— — à pin rouge	Me(Pr)	
— — à pin gris	Me(Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	Me(Le)	
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(Lj)	
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L p)	

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F(Pg)	F(Pg)
— — — — avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)
— — — — avec résineux	F(R)	F(R)
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)
— — — — avec pin blanc	BB(Pb)	BB(Pb)
— — — — avec pin rouge	BB(Pr)	BB(Pr)
— — — — avec résineux	BB(R)	BB(R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec sapin	BJ(S)	BJ(S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(Pb)	F(Pb)
— — — — avec pin rouge	F(Pr)	F(Pr)
Peuplerie avec sapin	Pe(S)	Pe(S)
— — avec pin blanc	Pe(Pb)	Pe(Pb)
— — avec pin gris	Pe(Pg)	Pe(Pg)
— — avec pin rouge	Pe(Pr)	Pe(Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)
— — avec résineux	Pe(R)	Pe(R)
Cédrière avec résineux	C(R)	C(R)
Frênière résineuse	Fr(R)	Fr(R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M(F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus :		
— — d'essences intolérantes	F	
— — d'essences tolérantes	Ft	
— — d'essences tolérantes (plantation)	Ft	
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB	
— — à bouleaux jaunes	BJ	
Peuplerie :	Pe	
Peuplier rouge	Pe	Pr
Peuplerie :		
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Pe	E(BB)
— — à bouleaux jaunes	Pe	E(BJ)
— — à peuplier	Pe	E(Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Pe	E(F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Pe	E(Ft)
Plantation d'érable à sucre		E(Ps)
— — de pin blanc		P(Pb)
— — de peuplier		P(Pe)
— — de peuplier hybride		P(Ph)
— — de tilleul d'Amérique		P(Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Jeune	J

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Coupe partielle	cp
Epidémie légère	ep
Feux partiel	fp
	Tr(p)

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement.

⊖ 1-50 % ⊗ 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis	ch
Chablis partiel	ch
Epidémie sévère	ep
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT ÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne) : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleuse inéquienne : Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre plus de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

FORÊT MÉLANGÉE

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0-3m)	2 (3-7m)	3 (7-12m)	4 (12-17m)	5 (17-22m)	6 (22m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	cuivre
Moyenne	31 à 60 %	7
Forte	61 à 90 %	8
Abrupte	91 à 120 %	9

Superficie minimale de parcelle : 2 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C1 S2 D1 — détrioration, classe de pente, classe d'âge, groupement d'essences

R C2 E3 D1 — classe de pente, groupe de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. STNG. FOR. - CONSULTANTS A.S.R. INC. (GS. 86-2)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. STNG. FOR.
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1986 ; Année de publication : 1987 ; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	08
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	4030*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4346*
Région écologique	12 G*
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-5 S.E.	32-K-6 S.O.	32-K-7 S.E.	32-K-7 S.O.
32-K-4 N.E. S.E.	32-K-3 N.O. S.O.	32-K-2 N.E. S.E.	32-K-2 N.O. S.O.
32-F-13 N.E.	32-F-14 N.O.	32-F-15 N.E.	32-F-15 N.O.

32 K/3 S.O.